

Anne Lacheret, Jacques François
Laboratoire CRISCO
Université de Caen
14032 Caen cedex
{anne.lacheret, jacques.francois}@crisco.unicaen.fr

De la notion de détachement topical à celle de constituant thématique extrapositionnel

1. Introduction

Dans cet article, nous porterons toute notre attention sur un certain type de constructions détachées : les détachements topicaux en **position frontale** d'énoncé qui instancient une ou plusieurs **entités référentielles** au sujet desquelles la proposition qui suit apporte une information pertinente (*ex. la langue française, elle est compliquée mais elle est drôle*). Notre contribution est organisée de la façon suivante :

- Nous commençons par présenter la notion de *détachement* telle qu'elle a pu être appréhendée par les grammaires fonctionnelles et plus particulièrement par S. Dik et K. Lambrecht. A la suite de ces auteurs, nous défendons l'hypothèse que, en français parlé tout du moins, le détachement topical ne résulte pas d'une *dislocation syntaxique*, c'est-à-dire de la transformation d'une structure syntaxique première, naturellement liée. En d'autres termes, le topic¹ n'est pas extrait de la clause², bien au contraire, la clause s'ajuste à lui. Ceci nous conduira à questionner la notion même de détachement et à poser ses limites. Existe-t-il des contextes où la notion s'impose vraiment ? Quels sont ceux qui ne la convoquent pas explicitement ? Dans ces derniers, quel concept lui substituer ? Telles seront nos questions ici. Au terme de cette réflexion, nous serons amenés à introduire la notion de **constituant thématique extrapositionnel** (CTE), que nous appréhendons sous l'angle cognitif : le CTE est une **unité perceptivement saillante**, qui se détache comme une figure sur un fond dans le fil discursif, pour servir des fonctions pragmatiques précises.

- Nous exposons ensuite les marqueurs intonosyntaxiques susceptibles d'être mobilisés pour activer cette saillance. Sous l'angle syntaxique d'abord, en nous fondons sur des exemples de français parlé en situation de dialogue à bâtons rompus (émission *les fous du roi*, France Inter 2002, conversations familières), nous proposons un classement des détachements topicaux qui affine et prolonge les typologies déjà posées (voir notamment Lambrecht 2002). Du point de vue intonatif ensuite, nous proposons un modèle morphologique, hiérarchique de l'intonation (Rossi 1999, Lacheret 2002). Nous montrons comment une modélisation en termes de contours globaux peut conduire à l'émergence d'un paradigme d'intonèmes, l'actualisation de l'un ou l'autre de ces intonèmes sur le segment thématique pouvant lui conférer différents **degrés** de saillance.

- La dernière section est consacrée à l'interprétation fonctionnelle de ces constructions. Dans un premier temps, l'alignement des structures syntaxique et intonative, nous permet de préciser la notion de *degré* amorcée dans la section précédente et d'exploiter la redondance des marques sous un angle écologique (tel que peut l'exploiter un auditeur pour passer d'un percept brut à sa représentation cognitive). Nous explorons ensuite deux pistes pour préciser (i) les relations entre le type de construction intonosyntaxique produit et le degré d'accessibilité cognitive du constituant extrapositionnel (actif, accessible, inactif) ; (ii) le rôle co-énonciatif de ces constructions. Dans cette dernière section, il s'agit de mener conjointement une réflexion sur les opérations cognitives élémentaires (ou principes d'activation) sous-jacentes aux constructions analysées (principe d'ancrage, de distance, de monstration).

¹ Nous employons indifféremment les termes *thème* et *topic*.

² Au sens de *proposition* ici.